



Pour plus d'information, visitez notre site : www.fodgac.fr

Comité technique du SSIM du 03 juin 2013

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Approbation des procès-verbaux des CT du 13 décembre 2012 et 15 avril 2013
2. Suites données aux derniers CT
3. Modification de l'art 7 de l'arrêté de création du SSIM
4. Point d'avancement sur l'étude d'organisation du pôle « développement des usages et information numérique »
5. Lancement d'une réflexion sur l'amplitude horaire quotidienne du centre de service du pôle « centre de service et communauté des AIG »
6. Premiers éléments concernant la campagne de mobilité du printemps 2013
7. Questions diverses

Les éléments / décisions évoqués pour chaque point sont les suivants :

1. Approbation des procès-verbaux des CT du 13 décembre 2012 et 15 avril 2013

Les PV ont été approuvés sans réserve.

Le président du CT indique que la fermeture le 10 mai s'est bien déroulée

2. Suites données aux derniers CT

- Miroir à installer à la sortie du parking sera une action suivie en CHSCT. Cette action est instruite avec le SNIA
- Navette depuis Juvisy : le projet dans la phase d'analyse des déplacements. La DSI sera sollicitée par questionnaire au cours de cette phase d'analyse
- Mise à jour du tableau des effectifs sur le BV tous les trimestres : est programmée le 03 juin 2013
- GT aménagement spatial : un point d'avancement a eu lieu le vendredi 29 mai 2013. Le compte rendu de l'administration est en cours de rédaction. Les personnels sont représentés au sein de ce GT par Simon ADALBERT (titulaire) et Akli IDIR (suppléant). Le président rappelle la base de travail à savoir les effectifs en fonction à la DSI et les AVE publiés. Les travaux de ce GT sont aussi conditionnés par l'arbitrage concernant le bâtiment 1608. Ce dernier pourrait accueillir à terme le DATA center, une salle de formation, des salles de réunion et des bureaux. Les critères utilisés pour ce GT sont : ~12m2 par agent, au plus 3 personnes par bureau le permettant (sauf pour le centre de support et la logistique), bureau individuel pour les chefs de domaine, les chefs de pôle, suivi des avis du CHSCT et du médecin de prévention lorsqu'il y a des conséquences pour les agents.
- GT astreinte : ce GT est mis en veille mais l'administration continue de travailler pour faire des propositions au OS. Il n'est pas prévu de modifier les textes. Un point d'avancement sera fait au prochain CT prévu en septembre.
- Fiches synthétiques et information DIF : en cours de finalisation pour diffusion sur le BV. Si des questions se posent dans l'intervalle, ne pas hésiter à contacter Monique Fargier



- Heures supplémentaire : la procédure ayant évolué, Fo a demandé une fiche synthétique à l'instar de celle sur le DIF ou le CET pour diffusion aux personnels
- Travail sous tension : ce point est suivi en CHSCT et un état des lieux est formalisé. Il conduira à l'établissement d'un document unique. Cette problématique fait l'objet d'un recensement national piloté par le SG afin d'harmoniser les pratiques. La DSI appliquera les décisions nationales.

3. Modification de l'art 7 de l'arrêté de création du SSIM

Afin de respecter le parallélisme des formes, ce point est mis au vote.

Vote pour : 4

Vote contre : 0

Vote abstention : 0

Cette modification sera présentée au prochain CT DGAC

4. Point d'avancement sur l'étude d'organisation du pôle « développement des usages et information numérique »

A la demande du président du CT, Jean Philippe Labille présente son étude et les quatre scénarios de solution envisageables. En préambule, Jean Philippe Labille indique avoir déjà restitué son étude au chef de pôle de l'entité concerné et aux personnels. Ensuite, l'administration indique le scénario qu'elle pense être le meilleur pour la DSI et les agents concernés. L'administration répond à l'ensemble des questions des représentants. Après deux suspensions de séance à l'initiative des syndicats, le point est porté au vote.

Vote pour : 0

Vote contre : 0

Vote abstention : 4

A l'issue du vote, le président s'engage à formaliser dans un courrier à destination des représentants du personnel, l'ensemble de ces engagements vis-à-vis des agents concernés et les services concernés.

Ce point doit être présenté en CT DGAC.

5. Lancement d'une réflexion sur l'amplitude horaire quotidienne du centre de service du pôle « centre de service et communauté des AIG »

A titre d'information, le président du CT indique avoir confié une étude dans le cadre d'une lettre de mission au chef de domaine production. La manière de mener cette étude est laissée à l'appréciation du missionné. Cependant, il lui est demandé d'impliquer dans sa réflexion le chef de pôle, les agents concernés et les OS. L'analyse ne concerne pas le support FARMAN.

Six points sont à étudier :

- Description de la charge précise du centre de support
- Mesurer la charge entre 7 et 9h et entre 19 et 20h
- Impacts sur le service rendu
- Simulation sur des plages différentes de l'impact
- Activités dévolues aux agents de la MIB : analyse d'un éventuel rééquilibrage des missions
- Recueil des avis des agents concernés

Le président du CT signale que le but n'est pas de transférer des agents entre les deux services. Le pourvoi des emplois vacants au sein de la MIB est une priorité.

Au cours de ce point, la création d'un poste de chef d'équipe au sein du centre de support est évoquée. Il est ouvert à tous les candidats.

Ce point est aussi l'occasion d'indiquer que coté MIB, un poste de chef d'équipe existe et il n'est pas remis en cause.



6. Premiers éléments concernant la campagne de mobilité du printemps 2013

Les éléments suivants restent prévisionnels :

34 AVE demandés mais seulement 20 ont été publiés :

- * 16 sont sans candidatures
- * 2 pourraient donner lieu à une arrivée
- * 7 départs potentiels (dont un est déjà validé pour les assistants)
- * 3 transferts internes sont envisagés.

1 AVE fermé serait pourvu par une sortie IEEAC pour une arrivée à l'automne sur le poste de chef de projet SIRH.

1 transfert est confirmé hors commissions de la MIB vers le réseau.

1 demande de sortie IRA ou de concours interne a été faite

1 recrutement d'un électrotechnicien est en cours de traitement par SG/SDP

Le recrutement exceptionnel « ouvrier d'état » envisagé par le ministère ne concernerait pas la filière informatique. Une priorité semble avoir été donnée pour les services opérationnels

Des AVE de chef de pôle étaient ouverts au TSEEAC mais au cours des arbitrages SG / DSNA, cette possibilité n'a pas été offerte.

7. Questions diverses.

Formation manager RPS, la DSI se rattache à l'organisation envisagée par la DSAC N.

Le représentant pour Fo : Wladis Laczkowski , Titulaire

